

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 27 mars 2025

Membres du Conseil Municipal : 23
Présents : 18
Votants : 22
Absents : 5
Procurations : 4

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-sept mars, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC, M. DACHEUX Jean-Philippe, Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine, M. LAVIE Richard, Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel, M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme TROCELLIER-BERGER Agnès, M. DI NATALE Paolo, M. ARNAUD Hervé, Mme FERRERES France, M. CAPELLI Fabrice, Mme LEOTARD Hélène, M. BELLOC Didier, Mme BAECKEROOT Marie-Hélène

Procurations :

Mme SIRVEN Françoise donne procuration à M. Loïc LE BLEVEC
Mme JACQUEMIN Monique donne procuration à M. Fabrice CAPELLI
M. FOURNEAU Julien donne procuration à M. Jean-Philippe DACHEUX
M. JULIEN Eric donne procuration à Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion

Absent : Mme Sandrine ARNAUD

Objet : VIE ASSOCIATIVE – Subvention exceptionnelle à Arts&Zik

Mme Houvenaghel-Defoort, adjointe à la Vie associative, informe les membres du conseil d'une demande de subvention exceptionnelle de l'Association Arts&Zik pour la création d'une fanfare totémique.

Ce dossier a été examiné par la commission « Vie associative » le 11 février qui propose une aide de 500 €.

L'aide sera versée sur présentation de factures correspondant au montant de la subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCORDE une subvention exceptionnelle à l'Association Arts&Zik pour la création d'une fanfare totémique, d'un montant de 500,00 €
- DIT que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025
- DONNE POUVOIR à Mme la Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

Et publication ou notification le

La Maire,
Jackie GALABRUN-BOULBES

